

CONVOCAATION

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la 14^{ème} Séance du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu :

Le vendredi 04 février 2021 à 18 heures
En visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal des séances du 10 et du 21 décembre 2021
2. Attractivité
 - 2.1 Instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projet d'aménagement
3. Vie Associative et Sportive
 - 3.1 Subventions : Associations non soumises à critère - Acompte
 - 3.2 Subventions : Associations soumises à critère – Acompte
 - 3.3 Subvention Politique de la Ville Régie des Quartiers
4. Enseignement
 - 4.1 Participation financière communale aux frais de fonctionnement de l'Ensemble Scolaire Antoine GAPP pour 2022
 - 4.2 Subvention ASBH : Versement pour 2022
5. Voirie Réseaux Divers
 - 5.1 Chauffage Urbain : Convention de fourniture de chaleur
 - 5.2 Rapports annuels d'activités des services publics affermés et concédés
6. Urbanisme
 - 6.1 Constitution d'une servitude de passage
7. Finances
 - 7.1 Budget Primitif 2022
8. Décisions prises en vertu de l'art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire



Alexandre CASSARO
Conseiller Régional du Grand Est